



**TRIBUNAL
ADMINISTRATIF**
du Québec

PAR COURRIEL
[REDACTED]

Montréal, le 26 novembre 2018

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

**V/Réf. : [REDACTED]
N/Réf. : 0801-01-2018-2019-440**

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 15 novembre dernier et transférée le lendemain à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec copie des dossiers à l'égard de la Ville de Varennes concernant un terrain vacant, étant des parties du lot 53, dans la circonscription foncière de Verchères.

À la suite d'une conversation téléphonique, vous nous avez informés que vous désiriez recevoir seulement les plumitifs des dossiers ouverts, soit SAI-Q-220991-1610, SAI-M-252262-1609 et SAI-M-263364-1707. Vous trouverez en pièce jointe une copie des plumitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitifs